

Dénomination :	ABBAX FRANCE
n° de gestion :	2010B00384
n° d'identification :	497 510 743
n° de dépôt :	A2011/001270
Date du dépôt :	23/06/2011
Pièce :	rapport du commissaire aux comptes sur la transformation de la société du 16/06/2011

Jacques KLEIN

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Lyon

Expert - Comptable

2, chemin du Génie - 69200 VENISSIEUX

Télécopie : 04 78 70 [illegible] – Tél. : 04 78 70 74 72

ABBAX FRANCE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 50 000 Euros

Siège social : 660 chemin de la Tournache

71850 CHARNAY LES MACON

497 510 743 RCS MACON

Mesdames, Messieurs,

En application des articles L.224.3 et L.223.43 du Code de Commerce, nous avons été désigné par votre Associé Unique en date du 22 Avril 2011, **en qualité de Commissaire à la transformation** chargé :

✓ d'apprécier et évaluer la valeur de biens composant l'actif social de la Société à Responsabilité Limitée ABBAX FRANCE et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital en vue de sa transformation en Société par Actions Simplifiée.

I - CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE

La Société ABBAX FRANCE est sous la forme à Responsabilité Limitée depuis le 23 Avril 2007 avec un capital de……50 000 €uros.

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MACON et porte le numéro 497 510 743.

Son activité porte sur le pliage, la découpe, l'assemblage mécano-soudé et la commercialisation de la tôle et de tous matériaux non ferreux et autres produits connexes et accessoires.

Son associée unique est la Société ILTOM SPA, Société de droit italien au capital de 780 000 €uros dont le Siège social est à ROMANENGO (Italie) Via Delle Industrie 26/28.

Le Gérant de la Société ABBAX FRANCE est Monsieur Mario MERICO demeurant Via Pacé 8 Ripalta Cremasca (Italie).

II - CONDITIONS JURIDIQUES

Nous avons constaté que votre Société remplissait les conditions préalables requises pour une transformation en Société par Actions Simplifiée sans création d'un être moral nouveau et qu'ainsi il était préalablement prévu :

1. d'augmenter le capital social en numéraire par compensation d'une partie de la créance de compte courant détenu par la Société ILTOM SPA
 pour un montant de…… 416 100 €uros
 en créant 41 610 parts nouvelles de 10 €uros.

2. de réduire le capital social par apurement du solde
 du compte Report à nouveau débiteur pour…….. 416 100 €uros
 et de ramener ainsi le capital à …… 50 000 €uros
 en annulant 41 610 parts sociales

Situation de la Société

Après affectation en report à nouveau du résultat déficitaire de l'exercice précédent clos le 31 Août 2010, **la situation nette de la Société ABBAX France ressort ainsi au 28 Février 2011 :**

✓ Capital	50 000 €
✓ Report à nouveau.....	- 416 105 €
✓ Résultat de la période	153 944 €
Capitaux propres	**-212 162 €**

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la Société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des évènements survenus entre la date de la dernière situation et la date de notre rapport.

Nous avons procédé aux vérifications que nous avons jugé nécessaires sur la situation du 28 Février 2011 dont les valeurs actives et passives se présentent ainsi :

ACTIF

ACTIF IMMOBILISE		1 197 181 €
✓ Immobilisations incorporelles	410 972 €	
✓ Immobilisations corporelles	474 918 €	
✓ Immobilisations financières	311 291 €	
✓		
ACTIF CIRCULANT		4 598 870 €
✓ Stocks	1 918 401 €	
✓ Créances	2 557 512 €	
✓ Disponibilités	122 957 €	
Total Actif		**5 796 051 €**

PASSIF

CAPITAUX PROPRES		- 212 162 €
✓ Capital social	50 000 €	
✓ Report à nouveau	-416 105 €	
✓ Résultat de la période 01/09/2010 28/02/2011	153 944 €	
DETTES		6 008 213 €
✓ Emprunt et dettes financières	1 716 585 €	
✓ Dettes d'exploitation	4 291 628 €	
Total Passif		**5 796 051 €**

Les méthodes d'évaluation retenues pour les postes d'actif ainsi que pour les provisions et charges à payer n'appellent pas d'observation particulière de notre part.

Les éléments qui nous ont été communiqués quant à l'évolution de l'activité de la Société depuis le 1er mars 2011 ne sont pas de nature à faire apparaître des pertes comptables remettant en cause la situation de votre Société.

Conclusions

1. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

 Sous réserve de la réalisation :

 - ✓ D'une part de l'augmentation de capital de 416 100 €uros par la création de 41 610 parts de 10 €uros au profit de votre Associé Unique ILTOM SPA par compensation d'une créance d'égal montant et,
 - ✓ D'autre part d'une réduction de capital de 416100 € par apurement du solde Report à nouveau débiteur en annulation de 41 610 parts de 10 €uros ;

nous attestons que le montant des capitaux propres est, à ce jour, au moins égal au montant du capital social.

2. En application de l'article L.223.43 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre Société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la Société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre Société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier, au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Vénissieux, le 16 Juin 2011

J. KLEIN